



Déposez

avant le
13 octobre 2023

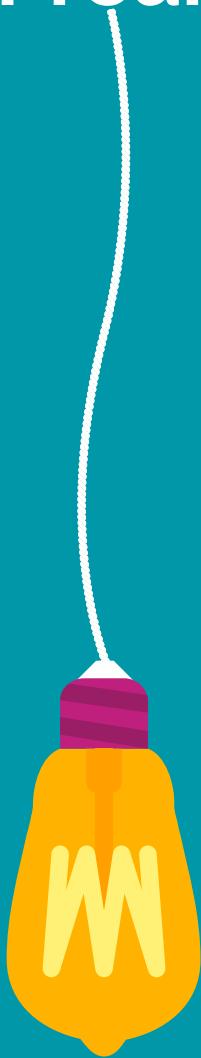
votre projet

APPEL À PROJETS 2023

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Soutenir les initiatives qui favorisent
le maintien du lien social
des retraités en Bretagne.

Préambule



La Carsat Bretagne lance un appel à projets pour lutter contre l'isolement social des personnes retraitées en cette fin 2023.

La Carsat Bretagne concentre son action sur la prévention de la perte d'autonomie avec une attention accrue en direction des retraités bretons socialement fragilisés. Certaines personnes âgées sont particulièrement sujettes à des risques d'isolement.

Pour faire face à ce risque d'isolement social, la Carsat Bretagne souhaite soutenir les initiatives innovantes de lutte contre l'isolement et du maintien du lien social. Ces initiatives peuvent être développées par des associations, des structures qui accompagnent tout au long de l'année des publics retraités particulièrement vulnérables ou fragilisés.

Les conditions d'éligibilité à l'appel à projets

Les types d'actions pouvant être soutenues

Cet appel à projets vise à soutenir :

- le repérage et l'accompagnement des personnes retraitées isolées dans une démarche visant à renouer et à maintenir le lien social
- toute action innovante visant à réduire le risque d'isolement
- toute action soutenant les aidants familiaux (retraités), à les aider à sortir de leur isolement et à leur apporter des solutions de répit.

Public ciblé par l'appel à projets

Les personnes retraitées vivant à domicile ou en substitut de domicile, exceptés les EHPAD, les foyers de vie, les maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les foyers d'accueil médicalisés (FAM).



Périmètre géographique

L'appel à projets concerne les 4 départements bretons : le Finistère, les Côtes d'Armor, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan.

Le profil des porteurs de projets éligibles

Seront retenus les porteurs de projets suivants : associations, collectivités territoriales, structures publiques ou privées.

Les dépenses pouvant être financées

Il s'agit de dépenses imputables à la réalisation du projet : rémunérations liées à l'action, frais de déplacements, locations de salles, fournitures, supports de communication....



Ne seront pas financés :

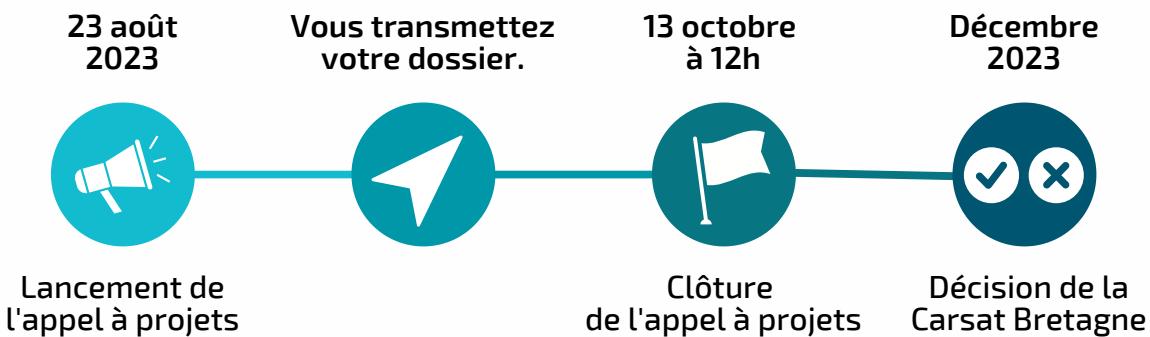
- les formations professionnelles et les financements de postes (hors ingénierie liée au projet),
- les projets dont le dossier serait incomplet,
- les dépenses liées au fonctionnement de l'association non directement liées à l'action,
- les activités de loisirs (de type scrabble, etc.),
- l'organisation de séjours, week-end, vacances,
- les distributions de colis de noël,
- les projets bénéficiant déjà d'un financement de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie en 2023.

Les subventions seront attribuées aux projets retenus dans la limite de l'enveloppe disponible.

L'engagement des porteurs de projet

- Les porteurs s'engagent à mettre en place l'action à la suite de l'accord de financement de la Carsat Bretagne et avant fin 2024 et à signaler le soutien de la Carsat Bretagne en apposant son logo sur l'ensemble des supports de communication liés au projet.
- Ils s'engagent à adresser à la Carsat Bretagne un bilan à la fin de l'action comprenant :
 - **des données quantitatives :**
 - nombre de personnes âgées ciblées
 - nombre et formats d'actions mises en place
 - **des données qualitatives :**
 - profil des bénéficiaires (ex : âge, isolement géographique / social)
 - bilan qualitatif de l'action et impact

Quel est le calendrier de l'appel à projets ?



Comment proposer un dossier ?

Le dossier de candidature est accessible sur le [site internet de la Carsat Bretagne](#).

Il est à renvoyer à :

- laurence.martin@carsat-bretagne.fr
- helene.kerdelhue-bouchama@carsat-bretagne.fr

et doit être accompagné d'une lettre adressée à Monsieur le Directeur de la Carsat Bretagne **précisant le montant de la subvention demandée**.

Seul le dossier de candidature complété sera pris en compte dans l'analyse du projet.



le service public engagé pour votre avenir



Retrouvez-nous sur :



carsat-bretagne.fr



@CarsatBretagne



Carsat Bretagne



Carsat Bretagne

Carsat Bretagne
Département Actions collectives de Prévention
236 rue de Châteaugiron
35000 Rennes Cedex 9